

## "Des habitants se mobilisent contre l'installation d'une antenne relais dans le 18eme arrondissement" - France 3 - JT 12/13 - 05/08/2017



ASSOCIATION NATIONALE POUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DANS LES TECHNOLOGIES SANS FIL



Suite à une mobilisation de riverains soutenus par Robin des Toits le 05/08 à l'aube, Free n'a pas pu installer plusieurs antennes et à remballé sa grue.

**VIDEO : "Des habitants se mobilisent contre l'installation d'une antenne relais dans le 18eme arrondissement" - France 3 - JT 12/13 - 05/08/2017**

Suite à une mobilisation de riverains soutenus par Robin des Toits le 05/08 à l'aube, Free n'a pas pu installer plusieurs antennes et à remballé sa grue.

**Plusieurs collectifs protestent contre la pose d'antennes relais par l'opérateur Free Télécom dans différents quartiers de la capitale. L'un d'entre eux a organisé lundi matin le blocage de l'installation de l'une d'entre elles rue Championnet, dans le 18eme arrondissement.**

Ce lundi, les ouvriers dépêchés par Free Telecom pour la pose des premiers échafaudages ont trouvé porte close au 52 rue Championnet, dans le 18eme arrondissement de Paris. **Une dizaine de personnes se sont réunies à l'appel du collectif Pas d'onde à Championnet pour empêcher la pose d'une antenne relais sur le toit de cet immeuble** au coeur de l'été.

### La crainte du cancer

Ces habitants protestent depuis cinq mois contre le projet en cours. Aujourd'hui, "on s'oppose physiquement parce qu'on n'a pas d'autre moyens", assure **Rebecca Snyder, cofondatrice du collectif**. L'installation a en effet été **validée par la Commission de concertation de la téléphonie mobile (CCTM) après avoir été une première fois refusée par la mairie** d'arrondissement.

**Les locataires craignent des conséquences négatives sur leur santé** : "cancer", voire "Alzheimer", comme le proclament les deux banderoles qu'ils ont suspendues à la façade il y a plusieurs semaines pour alerter les passants. La dangerosité de ces antennes qui permettent la communication par téléphone portable n'est toutefois **pas l'objet d'un consensus scientifique**. En 2011, l'OMS classe les ondes électromagnétiques parmi les éléments "peut-être cancérogènes", tandis qu'une étude de l'ANSES de 2013 conclue que rien ne vient étayer la dangerosité de ces antennes.

### L'application du principe de précaution

Mais pour leurs opposants, **le principe de précaution doit prévaloir**. Ils se défendent d'être technophobes ou opposés aux téléphones portables. **"On demande un abaissement du seuil d'exposition de la population à 0,6 volts par mètre (V/m)**, soutient **Rebecca Snyder**. Paradoxalement, il faudrait multiplier les antennes mais baisser ce seuil. Là, il est trop élevé."

Parmi ceux qui étaient réunis dimanche matin, **Lili pâtit déjà de la crainte inspirée par les antennes relais** qui doivent être installées par le même opérateur sur le toit de son domicile du IXeme arrondissement. Venue en soutien aux locataires de Championnet, cette assistante maternelle craint de ne plus pouvoir exercer son activité quand elle sera entourée de six de ces installations. *"Les parents des enfants ont décidé que si ces antennes étaient posées, ils cesseraient le contrat avec moi"*, explique-t-elle.

### Une nouvelle Charte de téléphonie mobile à Paris

A Paris, le seuil d'exposition est pourtant inférieur aux normes nationales (entre 41 et 61 V/m). En mars dernier, la municipalité a adopté **une nouvelle Charte de la téléphonie mobile qui établit notamment un maximum de 5 V/m**. La ville se prévaut à présent d'être "la métropole la plus protectrice d'Europe".

Pour les habitants concernés, cet effort est encore insatisfaisant. Depuis plusieurs mois, **cinq collectifs se sont formés qui se sont rassemblés au sein d'un réseau, Paris Ondes Santé**. L'action de ce lundi est la deuxième cette semaine, après un rassemblement similaire dans le Xeme arrondissement samedi.

---

Source : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/parisiens-se-mobilisent-contre-installation-antenne-relais-18eme-arrondissement-1308189.html>